



Kinshasa, le 04 MAI 2021

INSPECTION GENERALE DES FINANCES

L'Inspecteur Général - Chef de Service

N° 532 /PR/IGF/IG-CS/JAK/NMM/2021

TRANSMIS copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat
(Avec l'assurance de mes hommages les plus déférents)
Palais de la Nation
- Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat,
Ministre du Plan ;
- Monsieur le Ministre des Finances ;
- Monsieur l'Inspecteur Général des Finances-
Chef de Service Adjoint ;
- Monsieur l'Inspecteur Général des Finances-
Coordonnateur ;
- Monsieur le Directeur Général de la DGDA ;
- Monsieur le Directeur Général de la DGI ;
- Madame le Directeur Général de la DGRAD ;
- Monsieur le Coordonnateur National de l'ITIE.
(TOUS) à KINSHASA/GOMBE



Objet : Certification par l'Inspection Générale
des Finances des déclarations des
Régies financières
Accusé de réception

**A Son Excellence Monsieur le Premier
Ministre, Chef du Gouvernement**
(Avec l'expression de ma très haute considération)
Hôtel du Gouvernement
à KINSHASA/GOMBE

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre
n° CAB/PM/DIRCABA/ECOFIM/2021/0329 du 16 avril 2021 par laquelle vous demandez aux
Régies financières de se mettre à la disposition de l'Inspection Générale des Finances pour
finaliser la certification de leurs déclarations à l'Initiative pour la Transparence des Industries
Extractives "ITIE" et vous remercie.

En effet, compte tenu du retard pris dans la
transmission de données par les Régies financières et du caractère partiel du fichier détaillé des
encaissements produit par la Banque Centrale du Congo, les travaux sont en cours et pourront être
finalisés à la fin du mois en cours.

Veuillez agréer, **Excellence Monsieur le
Premier Ministre**, l'expression de ma très haute considération.

ALINGETE KEY Jules

